vill'infos

VILLEMANDEUR

SEPTEMBRE 2023

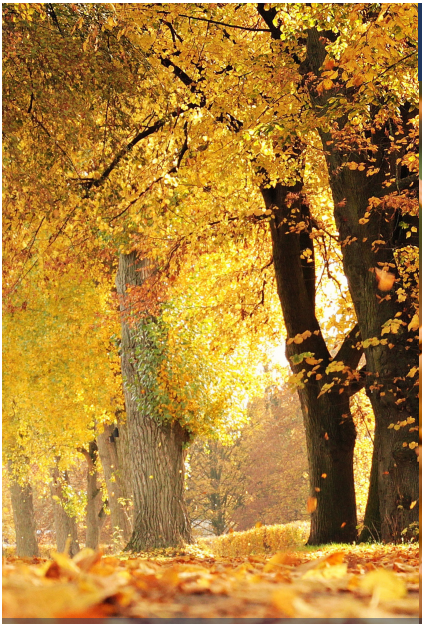

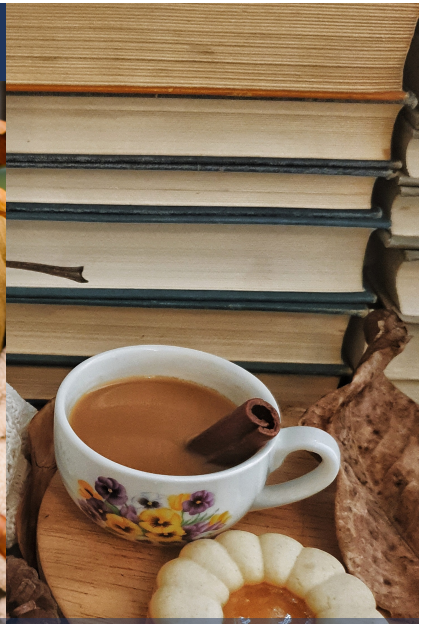

P03. Focus sur...

P04. Travaux & environnement

P05. Travaux & environnement

P06. Enfance & jeunesse

P07. Expression des listes

P08. Infos & calendrier

www.villemandeur.fr

Mairie de Villemandeur
1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02.38.07.16.70
Mail : mairie@mairie-villemandeur.fr

VILLEMANDEUR
le bon vivre

Le mot du Maire

Mandoraises, Mandorais,
J'espère, au terme de cette période estivale, que chacun aura pu trouver le repos, la détente et les découvertes qu'il espérait.
En ce temps très ensoleillé, je souhaite à toutes les familles mandoraises, une bonne rentrée.
Je remercie toutes les associations et tous les intervenants qui ont contribué au succès du forum des associations, le 9 septembre dernier au gymnase Alphonse Daudet et dans de nombreux bâtiments communaux. Par leur participation active, elles ont démontré le dynamisme, la diversité et l'importance de la vie associative mandoraise.
Leur action contribue au maintien du lien social entre les habitants et entre les différentes générations.
La vie associative, tant culturelle que sportive, caritative et patriotique est intense et variée à Villemandeur. Il importe donc à la commune d'accompagner toutes ces associations par la mise à disposition de locaux à un coût raisonnable pour la collectivité.
Encore une fois, un grand merci à tous ceux qui s'impliquent dans nos associations.

Denise Serrano, Maire de Villemandeur

TRAVAUX AUX CATALPAS

L'été est l'occasion pour nos services de réaliser des travaux dans les écoles.

C'est le cas encore cette année où nous avons créé un dortoir supplémentaire dans l'école des Catalpas, enlevé des dalles amiantées, refait les sols, installé des climatisations dans les 2 dortoirs, créé des ouvertures, des espaces de rangements et refait les dessous de toits et les gouttières. Les enfants vont être contents !

03. Focus sur...

ASSOCIATIONS ET MUNICIPALITÉ FONT VIVRE MA VILL'ESTIVALE

18 juin

Exposition d'arts par l'association Agir ensemble pour Villemandeur

23-24 juin

Musik'air par Musik'air

2 juillet

Méchoui de l'UNC

9 juillet

Grand prix de pétanque par l'association de pétanque de la commune

1 au 24 juillet

4 jours de fêtes organisés par le comité des fêtes

2 août

Ciné pleine lune organisé par la municipalité, buvette associative UNC

1er septembre

Soirée pétanque organisée par le FCM

04.05. Travaux & environnement

RENATURATION DU SOLIN

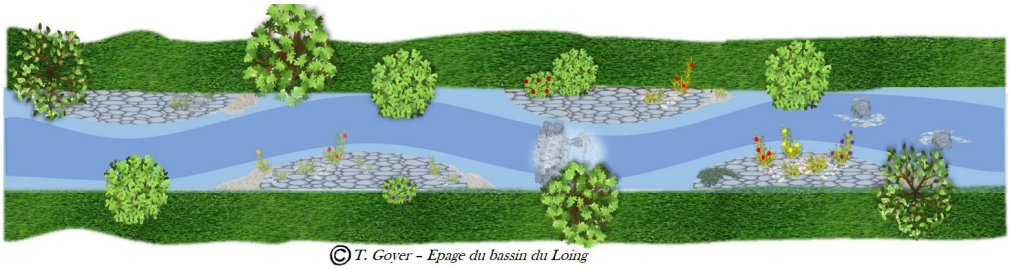

© T. Goyer - Epage du bassin du Loing

01

La première phase des travaux a débuté fin Juillet et consistait à effacer trois ouvrages hydrauliques (le barrage de Gaudry, du Gué Perreux et de Montalibert). Ne présentant plus aucun usage, leur suppression a permis d'améliorer le fonctionnement et la qualité environnementale de l'eau du Solin et de redessiner les zones de courant et de dépôt naturellement présents.

02

La deuxième phase, depuis le 4 Septembre 2023, a pour objectif d'entretenir la végétation de manière sélective. Les arbres situés sur la berge, vieillissants, malades ou sur le point de tomber seront abattus où élagués. Un piquetage sera réalisé le long du cours d'eau pour identifier l'emplacement des futurs aménagements. Les banquettes minérales, les radiers, et les retalutages des berges seront ainsi définis. Cette opération sera réalisée **du 4 au 21 Septembre.**

Tâches à réaliser	Septembre																									
	Sem 36					Sem 37					Sem 38					Sem 39					Sem 40				
	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	2	3	4	5	6
Implantation / piquetage des aménagements																									
Constat d'huissier																									
Travaux forestier																									
Mise en œuvre des banquettes et reprofilage de la berge																									
Aménagement de la zone humide																									
Ensemencement																									
Nettoyage de chantier / repli																									

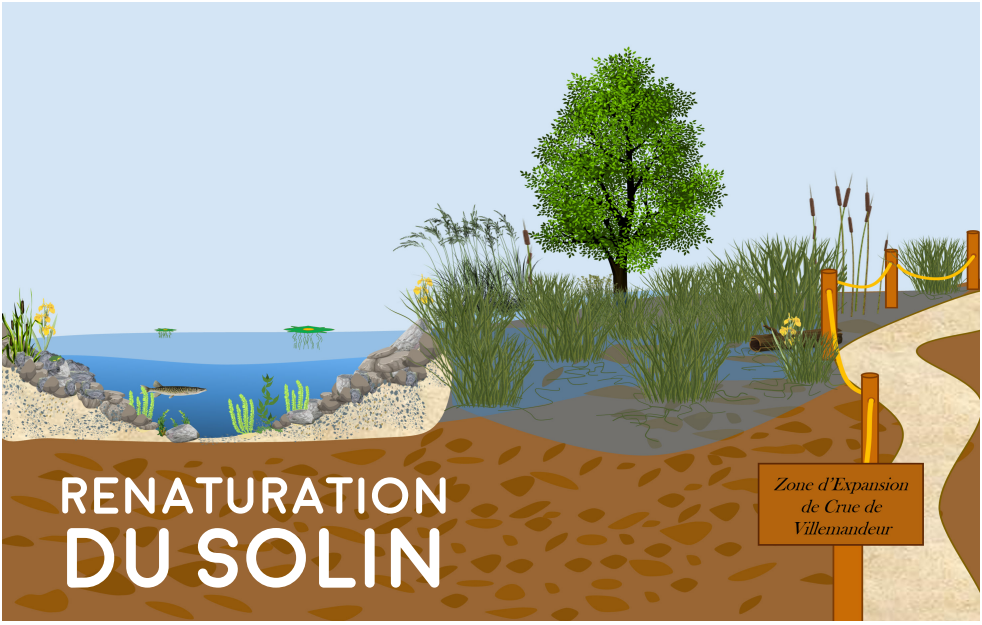

La mise en œuvre des banquettes et le reprofilage des berges seront réalisés en même temps que le terrassement et l'aménagement de la zone humide. Ces deux phases dureront environ 16 semaines, **du 5 Septembre au 30 Novembre 2023,** en fonction du temps et des fluctuations des hauteurs d'eau du Solin.

La création de la zone humide à Villemandeur est l'opération qui nécessitera le plus de temps. En effet, l'objectif est de réaliser des dépressions et un abaissement des berges suffisant pour que le Solin déborde dans la prairie, afin d'éviter les crues pour réduire les effets dévastateurs en aval. Pour cela, l'entreprise devra évacuer un volume d'environ de 16 000 m3 de terre. Une partie sera réutilisée et mélangée à des silex pour constituer les banquettes. L'autre partie sera régalée sur des parcelles agricoles.

Au vu de la quantité de matériaux plus de 1 800 camions transiteront sur les 3 mois de chantier. Les camions à vide passeront par l'avenue de la libération, la rue du général De Salles et la rue des castors pour rejoindre la prairie. Ils repartiront chargés, en empruntant la ue des pervenches, la rue Touratier et l'avenue de la libération. Des panneaux de signalisation seront placés au niveau de la sortie de la future zone humide, rue des castors.
En fin de chantier l'intégralité des berges ainsi que la zone humide seront ensemencées et des panneaux pédagogiques seront installés.

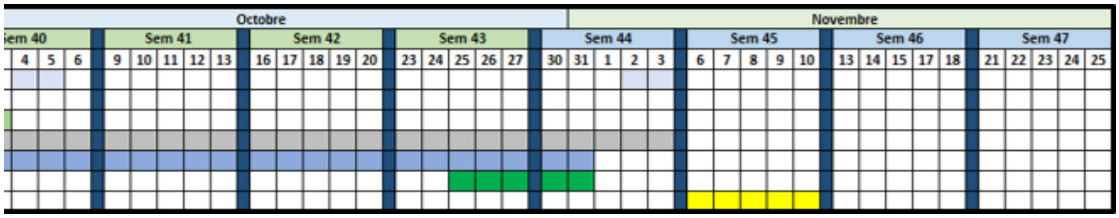

06. Enfance & Jeunesse

KERMESSE

La fin de l'année scolaire 2022/2023 s'est faite autour de la traditionnelle kermesse et le changement d'équipe pour les parents d'élèves.

CENTRE DE LOISIRS

Cet été, le centre de loisirs a fait le plein avec des animations diverses et variées (paddle, chapiparc, piscine, accrobranche...).

Bonne reprise à toutes et à tous !

RENTRÉE DES CLASSES

Et la rentrée est déjà là avec pour l'école des Catalpas 327 élèves et pour l'école du Buisson et sa nouvelle directrice, Mme Paysan, 357 inscrits

Le collège Lucie Aubrac comptabilise un peu plus de 450 élèves et au lycée Durzy on atteint presque les 1500 élèves au sein de l'établissement.

07 . Expression des listes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR
(DENISE SERRANO)

Au moment où les écoliers retrouvent le chemin des classes, il est crucial d'affirmer notre vision de l'école.
L'école doit être un levier d'égalité et d'épanouissement pour toutes et tous.
Chaque année nous investissons beaucoup pour elle. Un programme de rénovation des bâtiments des Catalpas va être réalisé. De nombreuses fournitures scolaires sont payées par la municipalité. Les élèves de CM2 reçoivent un dictionnaire.
Les élèves profitent de multiples activités sportives et culturelles : piscine, poney club , animateur sportif, lire et faire lire, chant … Les classes de neige et de découverte sont prises en charge par la commune à hauteur de 50%. Un budget est attribué aux coopératives scolaires pour des actions plus personnalisées.
En maternelle plusieurs « ATSEM ». Du personnel anime la pause méridienne. Le tarif repas à 1 € a été instauré pour des familles au faible revenu. Les petits déjeuners sont servis le matin à la halte garderie…
Nous sommes mobilisés pour créer tout un environnement éducatif .

Groupe de la majorité municipale

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR
(ANDRE PRIGENT)

Le mois de septembre touche déjà à sa fin. De nombreux Mandorais arrivés depuis peu sur notre commune sont venus pour la première fois aux écoles pour accompagner leurs enfants le jour de leur rentrée scolaire. Devant l'école des Catalpas, les places de stationnement sont insuffisantes pour le nombre de véhicules présents. Devant celle du Buisson deux grands parkings sont à disposition des parents pour se garer mais nous constatons également beaucoup de véhicules en stationnement sur les emplacements réservés aux bus, devant le parcours de santé et sur les places minutes réservées aux parents qui déposent leurs enfants ! La police municipale composée actuellement de deux agents ne peut être présente devant tous nos établissements scolaires. Quand est-ce qu'un agent supplémentaire arrivera pour renforcer la sécurité de notre commune ?

VILLEMANDEUR AVEC VOUS
(CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

L'été 2023 s'annonce comme le plus chaud jamais enregistré sur Terre même si l'impression globale à Villemandeur est plutôt celle d'un été pas trop chaud et arrosé. La canicule est revenue en Septembre, preuve du dérèglement climatique. Or les mesures nécessaires à court et long terme ne sont pas du tout prises par la mairie, ce qui nous promet des lendemains compliqués.
Les subventions existent dans de nombreux domaines (agriculture municipale, isolation des bâtiments contre la chaleur, implantations de voies de circulation douce intercommunales, mise en place de panneaux photovoltaïques à grande échelle…). Pour cela, encore faut-il avoir des projets à long terme pour une amélioration globale de notre cadre de vie.
De plus, un meilleur cadre de vie, plus résilient, sera un argument supplémentaire pour vanter notre commune auprès de professionnels de santé qui pourraient ainsi être tentés de venir s'y installer et qui savent à quel point un environnement sain permet une vie en bonne santé.

Textes fournis reproduits in extenso sans correction.

08. Infos & calendrier 2023

Exposition photos
Du 22 septembre au 16 octobre

OCTOBRE

Grande fête d'automne
1er octobre
Jeux de société Diabolobus
7 octobre
Geek ma vill'
28 et 29 octobre
Marché mensuel
29 octobre

NOVEMBRE
Jeux de société Diabolobus
4 novembre
Marché mensuel
26 novembre

DÉCEMBRE
Téléthon
9-10 décembre
Noël au château
16 et 17 décembre
Marché mensuel
20 décembre

RECENSEMENT VILLEMANDEUR

La commune est concernée par le recensement de la population en 2024 qui se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2024.** La Poste expérimente cette mission depuis 2022 et dans ce cadre Villemandeur s'est portée candidate. La Poste représente un atout majeur, celui d'être un acteur de proximité 6 jours sur 7, disposant ainsi d'agents recenseurs connus et reconnus de tous. **Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.** Cela nous permet de mieux connaitre nos administrés : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements … **Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux personnes travaillant sur l'enquête de ce recensement dont les résultats seront donnés ultérieurement par l'INSEE.**

VILLEMANDEUR
le bon vivre

Contact infos
Adresse : 1bis avenue de la libération
Tel : 02.38.07.16.70
Mail : contact@mairie-villemandeur.fr
Site : www.villemandeur.fr

Horaires mairie
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15
Les services reçoivent le lundi mardi jeudi et vendredi matin et sur rdv. Le samedi 10h-12h

INSCRIPTIONS POUR LES COLIS DE NOEL DU CCAS

Les personnes nées **avant le 1er janvier 1943, ainsi que les personnes handicapées,** domiciliées et résidant à VILLEMANDEUR, peuvent se présenter à la Mairie « **Salle des mariages** » munies d'une pièce d'identité

lundi 02 et mardi 03 octobre
de 9H00 à 11h30 et de 14H00 à 17H00
mercredi 04 octobre de 9H00 à 11H30

Les Mandorais figurant sur la liste des colis 2022 et dans l'impossibilité de se déplacer, doivent téléphoner au **02.38.07.16.85**
Les personnes non inscrites, ne pourront en aucun cas bénéficier du colis. Les résidents de la maison de retraite, originaires de Villemandeur, n'ont pas à effectuer cette démarche